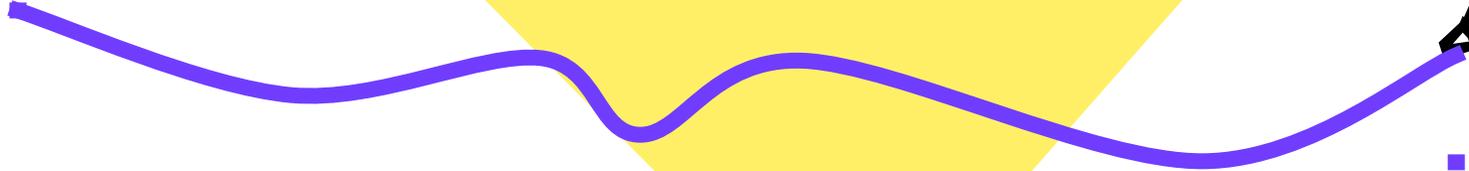
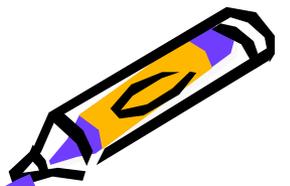


# ADMISSION POSTBAC

LE GUIDE DU CANDIDAT  
2016-2017



**VOUS ÊTES CANDIDAT**  
à l'admission en 1<sup>ère</sup> année  
d'études supérieures  
à la Réunion et en Métropole

Vous utiliserez un PORTAIL UNIQUE  
pour vos candidatures POST-BAC

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Ouverture: 01 décembre 2016



# **LES FORMATIONS** accessibles depuis le portail

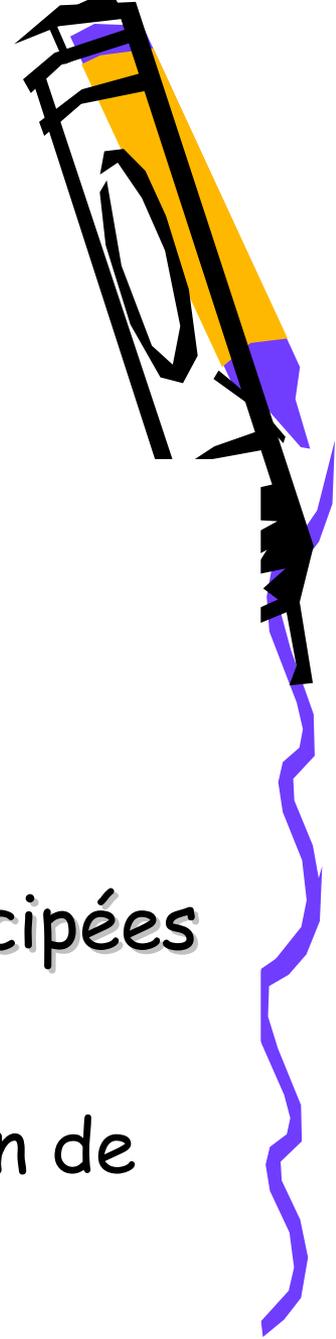
- **Les BTS, BTSA, DTS, DCG**
- **Les CPGE, les CPP**
- **Les CPES**
- **Les DUT**
- **Certaines écoles de commerce**
- **Certaines écoles d'ingénieurs (ESIROI, ENI, INSA...)**
- **Les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture**
- **Les licences (1ere année en université)**
- **Le PACES**
- **Les MANAA, les MANH**
- **Les classes prépa aux écoles sociales et para-médicales**

# CINQ GRANDES ETAPES

## PREMIÈRE ÉTAPE

inscription du 20 janvier au 20 mars 21h

- pour cela, vous devez vous munir :
- d'une adresse mail valide,
- de votre numéro INE,
- de votre relève de notes aux épreuves anticipées du bac et numéro d'inscription au bac,
- le dernier avis d'imposition et votre échelon de bourses

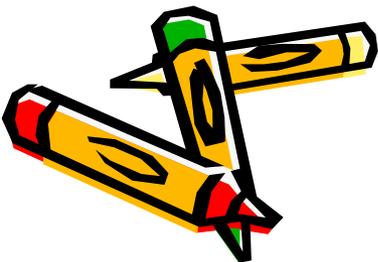


Lors de l'inscription, vous pouvez formuler au maximum 24 demandes

- dont 12 par grandes familles de formations (BTS, DUT, Licence...)
- 12 CPGE sans internat et 12 CPGE avec internat

vous confirmez vos vœux un à un, vous les ordonnez

vous pouvez imprimer vos fiches de candidature si nécessaire.





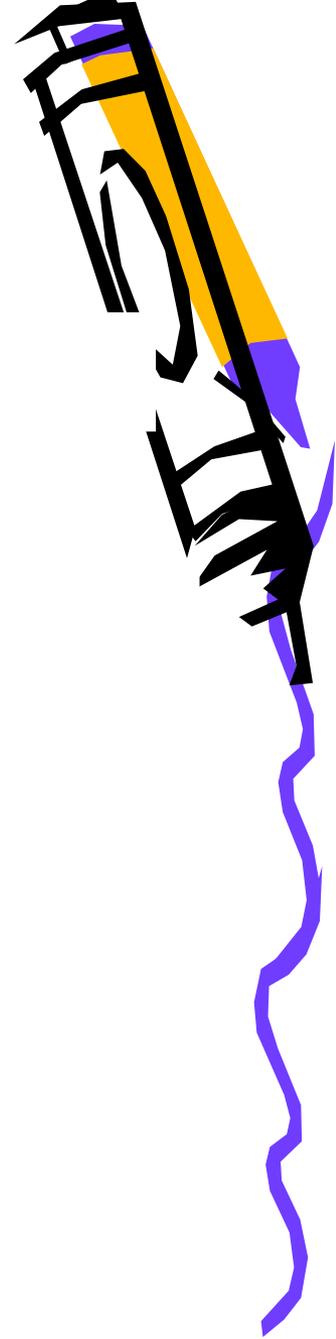
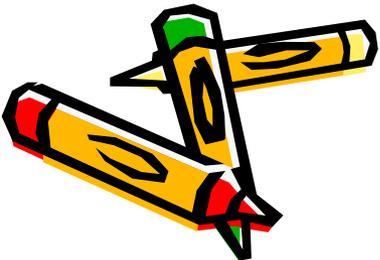
# CINQ GRANDES ÉTAPES

## DEUXIÈME ÉTAPE

Date limite de modification et de confirmation des dossiers : 02 avril 2017

pour cela, vous devez :

- vérifier vos bulletins scolaires ;
- vérifier que les dossiers soient complets



# CINQ GRANDES ETAPES

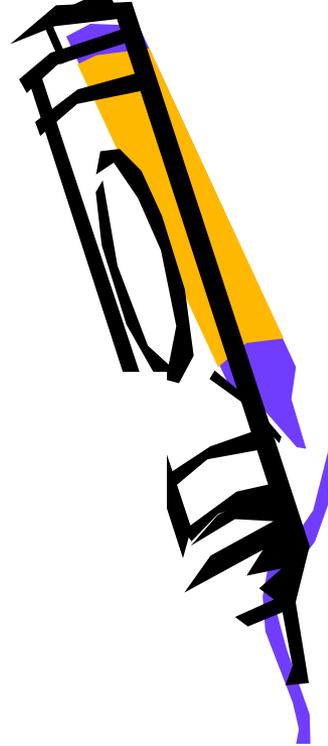
## TROISIEME ÉTAPE

L'ordre des vœux  
pour cela, vous devez :

- classer par ordre de préférence vos vœux avant le mercredi 31 mai 2017

Attention :

- une seule admission ;
- un vœu non classé ne peut être proposé ;
- tous les vœux situés en dessous sont annulés.





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2 [REDACTED] - [REDACTED] Fabien

[Information](#) [Contact](#) [Déconnexion](#)

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Admission Post Bac

Espace Inscription

Espace Scolarité

Espace Voeux

[Voeux](#) [Ordre des voeux](#)

### Ordre des voeux

[Modifier la liste ordonnée](#)

1. Lycée Leconte De Lisle (Saint-Denis) - BTS - Communication des entreprises
2. Lycée Polyvalent Bellepierre (Saint-Denis) - BTS - Assistant de manager
3. Lycée Victor Louis (Talence) - BTS - Assistant de manager
4. I.U.T Michel de Montaigne Bordeaux 3 (Bordeaux) - DUT - Information communication Option communication des organisations
5. Lycée Leconte De Lisle (Saint-Denis) - BTS - Management des unités commerciales
6. Lycée Victor Louis (Talence) - BTS - Communication des entreprises
7. Nicolas Bremonnier (Bordeaux) - BTS - Economie sociale et familiale
8. Lycée Victor Louis (Talence) - BTS - Assistant de gestion PME-PMI
9. Université Montesquieu - Bordeaux 4 (Pessac) - Administration économique et sociale
10. I.U.T de Paris Descartes (Paris) - DUT - Carrières sociales Option assistance sociale

Vous pouvez imprimer votre liste de voeux

[Imprimer](#)

Vous pouvez modifier cette liste en cliquant sur le bouton ci-dessous :

[Modifier la liste ordonnée](#)

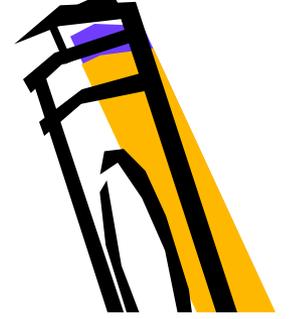
Vous pouvez ajouter un voeu

[Ajouter un voeu](#)

Etape suivante

# CINQ GRANDES ETAPES

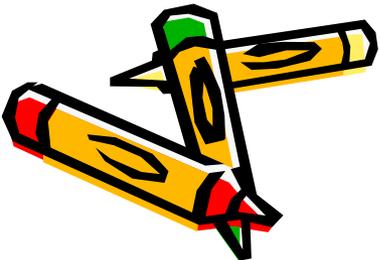
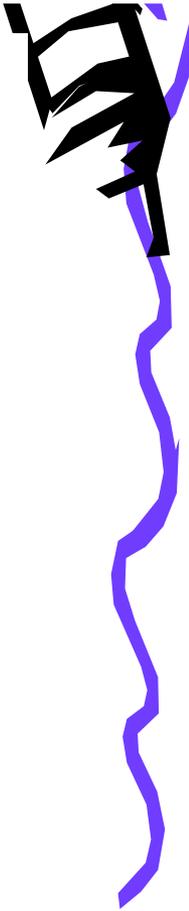
## QUATRIEME ÉTAPE



Proposition d'admission et réponse des candidats

pour cela, vous devez :

- respecter le calendrier des réponses ;
- répondre aux propositions ;
- quatre réponses possibles : oui définitif, oui mais, non mais, démission.



# CINQ GRANDES ETAPES

## QUATRIEME ÉTAPE



### Les quatre réponses

- **Oui définitif** : j'accepte et plus aucune autre proposition ne me sera faite.
- **Oui mais** : j'accepte, mais je maintiens ma candidature pour des vœux mieux placés. Je participe aux phases suivantes.
- **Non mais** : je refuse la proposition, mais je maintiens ma candidature pour des vœux mieux placés. Je participe aux phases suivantes.
- **Démission** : je ne suis plus candidat.

## Proposition d'admission

Vous avez accepté définitivement la formation :

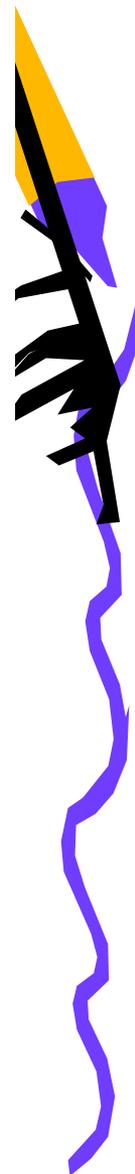
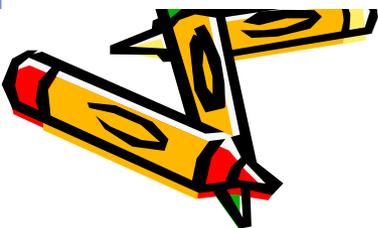
**Lycée Polyvalent Bellepierre (Saint-Denis) - Assistant de manager - vœu n° 2 .**

Conformez-vous à présent aux instructions données par l'établissement (rubrique "message de l'établissement").

[Imprimer l'attestation d'admission](#)

\_\_\_\_\_  
Votre liste de vœux ordonnée \_\_\_\_\_

Vœu Formation	Situation
1. Lycée Leconte De Lisle (Saint-Denis) - Communication des entreprises	Refusé par l'établissement
2. Lycée Polyvalent Bellepierre (Saint-Denis) - Assistant de manager	Oui définitif le [REDACTED] .
3. Lycée Victor Louis (Talence) - Assistant de manager	Démission car vœu 2 proposé.
4. I.U.T Michel de Montaigne Bordeaux 3 (Bordeaux) - Information communication Option communication des organisations	Dossier non parvenu.
5. Lycée Leconte De Lisle (Saint-Denis) - Management des unités commerciales	Démission car vœu 2 proposé.
6. Lycée Victor Louis (Talence) - Communication des entreprises	Refusé par l'établissement
7. Nicolas Bremonnier (Bordeaux) - Economie sociale et familiale	Refusé par l'établissement
8. Lycée Victor Louis (Talence) - Assistant de gestion PME-PMI	Démission car vœu 2 proposé.
9. Université Montesquieu - Bordeaux 4 (Pessac) - Administration économique et sociale	Démission car vœu 2 proposé.
10. I.U.T de Paris Descartes (Paris) - Carrières sociales Option assistance sociale	Démission car vœu 2 proposé.

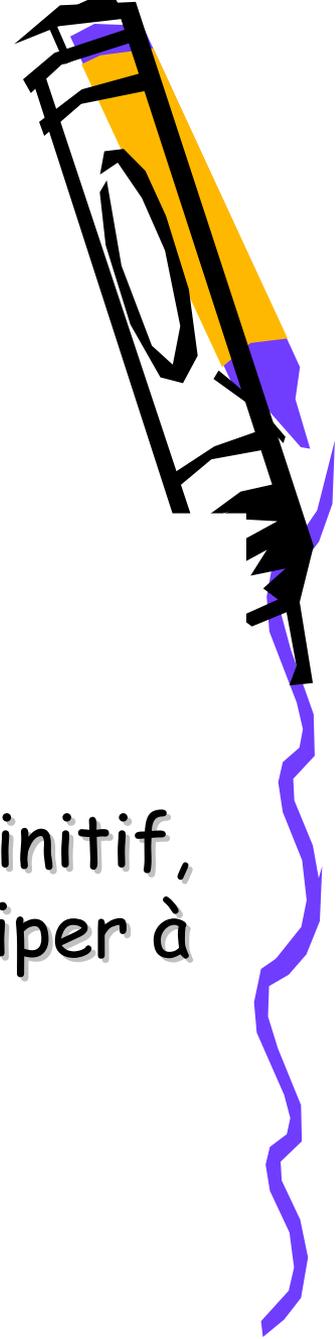
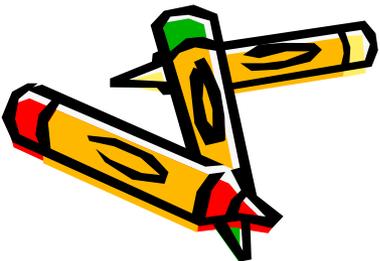


# CINQ GRANDES ETAPES

## QUATRIEME ÉTAPE

### Les réponses

- 5 jours pour répondre à la proposition ;
- 3 phases de proposition d'admission ;
- tant que vous n'avez pas répondu oui définitif, vous devez vous connecter afin de participer à chaque phase de proposition.



# Les 3 phases

- **Phase 1** : 08 juin 16h au 13 juin 16h

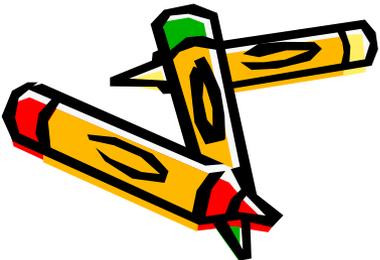
Démission des candidats sans réponse le 15 juin

- **Phase 2** : 26 juin 16h au 01 juillet 16h

Démission des candidats sans réponse le 03 juillet

- **Phase 3** : 14 juillet 16h au 19 juillet 16h

Démission des candidats sans réponse le 21 juillet



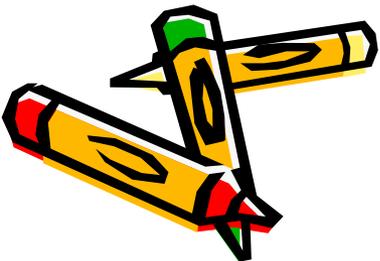
# CINQ GRANDES ETAPES

## CIQUIEME ÉTAPE

### Inscription

Après avoir répondu oui définitif, vous devez :

- consulter votre dossier électronique afin de prendre connaissance des modalités particulières d'inscription ;
- et enfin vous inscrire.



Espace Inscription Espace Scolarité Espace Voeux Espace Admission

 Proposition  Voeux  Message établissement

### Message établissement

**Etablissement :** Lycée Polyvalent Bellepierre (Saint-Denis)

**Adresse :**

Avenue Gaston Monnerville  
BP 765  
97475

**Téléphone :** 02.62.90.73.00

Vous avez répondu "oui définitif" pour la formation BTS Assistant de manager de notre établissement. Pour effectuer votre inscription administrative, consultez impérativement les informations à l'adresse suivante : <http://www.lyceebellepierre.fr/etablissement/Inscriptions.html>



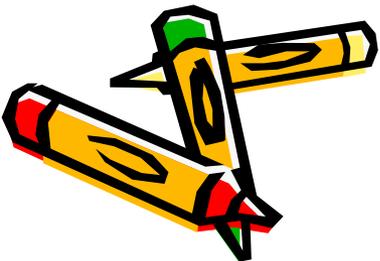
# CINQ GRANDES ETAPES

## CINQUIÈME ÉTAPE

Procédure complémentaire  
du 27 juin au 25 septembre

Si vous n'avez aucune proposition d'admission ou  
vous avez répondu « oui mais », vous devez :

- vous inscrire sur la procédure complémentaire ;
- vérifier quotidiennement votre dossier électronique.



# CALENDRIER



## Ouverture du site

Dès le 1<sup>er</sup> décembre, je consulte l'offre des formations référencées sur le portail APB.

## Étape 1

À partir du 20 janvier, j'ouvre un dossier électronique et saisis mes vœux de formation par ordre de préférence (date limite : 20 mars).

Je remplis le dossier complémentaire d'orientation active (pour les licences, PACES...). J'imprime mes fiches de candidature.

## Étape 2

Je peux modifier le classement de mes vœux jusqu'au 31 mai.

décembre

janvier

février

mars

avril

## Étape 3

À partir du 8 juin, je consulte les premières propositions d'admission et je donne ma réponse. Si je n'ai aucune proposition

fin juin, je m'inscris à la procédure complémentaire afin de postuler sur les places vacantes (jusqu'à la rentrée).

## Étape 4

Avec mes résultats du bac, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

mai

juin

juillet

août



# À noter

- Si vous êtes bachelier général (Bac S, ES, L), vous devez obligatoirement formuler au moins un vœu sur une licence de votre académie ;
- les vœux groupés : vous pouvez les intercaler ;
- le CV : un formulaire pour toutes les formations ;
- vœu en apprentissage du 20/01 au 25/09, liste distincte ;
- traitement automatisé critérisé pour certaines licences à capacité insuffisante.



# Les aides

- Le dossier social étudiant (DSE) à partir du 15 janvier 2017 : <http://crous-reunion.fr>
- Aides du département à partir du 01 mars 2017 : [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)
- aides de la région : [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)
- passeport mobilité : <http://pme.ladom.fr>
- aides au logement : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

